

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 18 décembre 2023 sous la présidence du maire, Monsieur Adam Rousseau, séance ajournée du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton. La séance débute à 19h00 au centre communautaire France-Gagnon-Laprade. Madame la Conseillère Cheryl Labrie a motivé son absence.

Sont présents Messieurs les Conseillers : Karl Frappier
Claude Paulin
Alexandre Roy
Michel Frappier
René Lapierre

La directrice générale greffière-trésorière: Jacynthe Bourget
La greffière-trésorière directrice adjointe : Sylvie Champagne

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé.

Il y a 01 personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Adam Rousseau souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement réouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ré-ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Régularité, convocation et constat de quorum;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Novemberfest du maire;
- 5.0 Renonciation à la subvention annoncée dans le cadre du programme d'infrastructures sportives, récréatives et de plein air – mise à niveau du terrain de soccer;
- 6.0 Convention d'aide financière dans le cadre du déploiement de l'Opération Internet haute vitesse;
- 7.0 Avis de motion de l'adoption du règlement 2023-314 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux;
- 8.0 Liste des comptes soumis pour approbation;
- 9.0 Affaires nouvelles;
- 10.0 Période de questions (15 minutes);
- 11.0 Levée de la séance;
- 12.0 Échange avec les citoyens (10 minutes);

371-12.2023 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTION : 5 POUR

372-12.2023 4.0 NOVEMBERFEST DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport de la première édition de l'évènement *Novemberfest du maire*, une soirée de financement de type Bières et saucisses orchestrée par la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement a pour but de remettre les profits à l'école de l'Arc-en-Ciel ainsi qu'à une athlète tomcodoise qui rayonne sur la scène nationale et internationale en volley ball de plage, soit Mme Laura Côté-Collin ;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement a généré un profit de 3 007,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une somme de 1 503,50 \$ soit versée à l'École de l'Arc-en-Ciel et que le même montant de 1 503,50 \$ soit également versé à Madame Laura Côté-Collin,

ADOPTION : 5 POUR

373-12.2023 5.0 RENONCIATION À LA SUBVENTION ANNONCÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET DE PLEIN AIR – MISE À NIVEAU DU TERRAIN DE SOCCER

CONSIDÉRANT la résolution 192-02.2021 qui autorisait le dépôt de mise à niveau du terrain de soccer situé près de l'école de l'Arc-en-Ciel pour un projet estimé à 28 762,12 \$;

CONSIDÉRANT que ce projet incluait les travaux de drainage du terrain, l'installation d'une clôture tout le tour du terrain, la fourniture et l'installation de deux buts incluant les ancrages ;

CONSIDÉRANT la réception de la lettre du 9 mars 2022 signée par la ministre déléguée à l'Éducation, responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest qui annonçait une aide financière de 19 622,33 \$ pour réaliser la mise à niveau du terrain de soccer ;

CONSIDÉRANT la réception de la lettre du 22 juin 2023 signée par la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest annonçant une aide financière supplémentaire de 4 905,58 \$;

CONSIDÉRANT que la dernière évaluation des coûts de réalisation de la mise à niveau du terrain de soccer s'élevait à 43 359,84 \$ en mai 2023 mais pour seulement un seul côté clôturé au lieu des quatre côtés ;

CONSIDÉRANT l'inflation qui fera encore hausser les coûts du projet lors de sa réalisation en 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller René Lapierre, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'informer la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renonce à l'aide financière totalisant 24 527,91 \$ puisqu'elle ne réalisera pas le projet de mise à niveau du terrain de soccer situé près de l'école de l'Arc-en-Ciel.

ADOPTION : 5 POUR

374-12.2023 6.0 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DE L'OPÉRATION INTERNET HAUTE VITESSE

CONSIDÉRANT la résolution 016-01.2020 qui autorisait une dépense de 16 200 \$ pour le déploiement de la fibre optique à domicile afin d'assurer que toutes les portions de la Municipalité non desservies soient couvertes par de la fibre optique jusqu'à la maison ;

CONSIDÉRANT QUE ce déploiement s'est effectué par l'entremise de la MRC du Val-Saint-François qui coordonnait les travaux dans la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton avec la compagnie Cooptel;

CONSIDÉRANT la résolution 108-05.2020 autorisant la dépense de 16 200 \$ par le surplus non affecté de la façon suivante :

- 4 860 \$ pour l'année 2020 ;
- 4 050 \$ pour l'année 2021 ;
- 4 050 \$ pour l'année 2022 ;
- 3 240 \$ pour l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT le courriel du 22 novembre 2023 du secrétaire général associé à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité au ministère du Conseil exécutif, M. Pierre E. Rodrigue mentionnant que le gouvernement du Québec est disposé à accorder à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton une aide financière pouvant s'élever à 16 200 \$, en compensation des dépenses qu'elle a encourues en vue du déploiement de l'Internet haute vitesse sur son territoire antérieurement à la mise en œuvre de l'Opération haute vitesse.

CONSIDÉRANT que pour bénéficier de cette aide financière, la Municipalité doit autoriser la signature d'une convention d'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, M. Adam Rousseau ainsi que la directrice générale greffière-trésorière, Mme Jacynthe Bourget, à signer la convention d'aide financière.

ADOPTION : 5 POUR

375-12.2023 7.0 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-314 PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Monsieur le Conseiller Alexandre Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2023-314 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux, dans le but :

QUE ce règlement viendra :

- Abroger le règlement 2023-306 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux ;
- Adopter de nouvelles normes portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION
COMPTES A PAYER DU 06 AU 18 DÉCEMBRE 2023

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202300774 (I)	11045		2023-12-12	37	HYDRO-QUEBEC	849,25 \$
202300775 (I)	11046	I	2023-12-15	37	HYDRO-QUEBEC	2 336,87 \$
202300776					MAPAQ	annulé
Total des paiements						3 186,12 \$

COMPTES A PAYER DU 18 DÉCEMBRE 2023

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202300777 (I)	11064		2023-12-19	8	INFOTECH	218,45 \$
202300778 (I)	11072		2023-12-19	40	MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS	440,00 \$
202300779 (I)	11075		2023-12-19	41	PETITE CAISSE	40,00 \$
202300780 (I)	11081		2023-12-19	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	2 355,59 \$
202300781 (I)	11050		2023-12-19	54	CAMION GLOBOCAM ESTRIE INC.	660,47 \$
202300782 (I)	11083		2023-12-19	117	VISA DESJARDINS	147,08 \$
202300783 (I)	11071		2023-12-19	226	MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	76,23 \$
202300784 (I)	11076		2023-12-19	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	7 372,30 \$
202300785 (I)	11057		2023-12-19	562	ÉCOLE ARC-EN-CIEL	1 503,50 \$
202300786 (I)	11055		2023-12-19	701	DISTRIBUTION J. M. BERGERON INC.	31,21 \$
202300787 (I)	11056		2023-12-19	965	DUPUIS MARYSE	91,32 \$
202300788 (I)	11066		2023-12-19	1016	LARAMÉE MONIA	21,00 \$
202300789 (I)	11068		2023-12-19	1065	L'ÉCOLE BOUTIQUE	68,30 \$
202300790 (I)	11053		2023-12-19	1121	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	5 403,83 \$
202300791 (I)	11080		2023-12-19	1150	RECUPERATION L. MAILLE 2016	201,21 \$
202300792 (I)	11061		2023-12-19	1160	GENERATRICE B.M. INC.	210,92 \$
202300793 (I)	11052		2023-12-19	1174	COMITE DE LOISIRS-	500,00 \$
202300794 (I)	11051		2023-12-19	1175	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE	112,00 \$
202300795 (I)	11084		2023-12-19	1233	VIVACO GROUPE COOPERATIF	20,72 \$
202300796 (I)	11073		2023-12-19	1241	PAULIN CLAUDE	41,50 \$
202300797 (I)	11048		2023-12-19	1268	ARMSTRONG DANIEL	150,00 \$
202300798 (I)	11058		2023-12-19	1307	EXCAVATION YVON BENOIT	14 810,93 \$
202300799 (I)	11049		2023-12-19	1358	CAIN LAMARRE SENCRL	902,42 \$
202300800 (I)	11082		2023-12-19	1385	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC.	203,22 \$
202300801 (I)	11054		2023-12-19	1417	COUCHE-TARD 1112	802,90 \$
202300802 (I)	11069		2023-12-19	1438	LOISELLE RACHEL	150,00 \$
202300803 (I)	11063		2023-12-19	1439	IMACOM COMMUNICATIONS	172,46 \$
202300804 (I)	11059		2023-12-19	1498	FERME RS LANGLOIS INC.	229,95 \$
202300805 (I)	11079		2023-12-19	1525	PROVIGO WINDSOR	1 176,48 \$
202300806 (I)	11047		2023-12-19	1542	9464-4523 QUEBEC INC.	35,14 \$
202300807 (I)	11078		2023-12-19	1561	PRO-INDUSTRIEL	457,60 \$
202300808 (I)	11065		2023-12-19	1586	LA CONFRERIE ARTISANS BRASSEURS	80,43 \$
202300809 (I)	11067		2023-12-19	1620	Laura Côté Collin	1 503,50 \$
202300810 (I)	11060		2023-12-19	1622	FRANCOIS FERLAND	99,00 \$
202300811 (I)	11074		2023-12-19	1640	Pélo Chansonnier	450,00 \$

202300812 (I)	11077	2023-12-19	1641	Portes Mackie Inc	5 757,84 \$
202300813 (I)	11062	2023-12-19	1642	Groupe Ecce Terra inc.	3 064,40 \$
202300814 (I)	11070	2023-12-19	1643	MAG-BROOKE	167,29 \$

Total des paiements

SNAP ON

49 729,19 \$

- 51.16

Total des paiements

49 678,03 \$

376-12.2023 9.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer au montant de 49 678,03\$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adoptée la liste des comptes à payer telle que déposée;

ET QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 5 POUR

10.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité.

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1.0 Monsieur Antoine Trudeau demande si toutes les résidences ont « internet haute vitesse ».
- 2.0 Monsieur Trudeau questionne le réseau pour les cellulaires.

377-12.2023 12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin que la séance soit levée à 19h07.

ADOPTION : 5 POUR

Je soussignée, Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Adam Rousseau, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Adam Rousseau, maire

Jacynthe Bourget, directrice générale greffière -
trésorière

COPIE DE RÉSOLUTION

Le 20 décembre 2023

A une séance ajournée du 18 décembre 2023 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Adam Rousseau, Messieurs les Conseillers Karl Frappier, Claude Paulin, Alexandre Roy, Michel Frappier et René Lapierre.

Madame la Conseillère Cheryl Labrie a motivé son absence.

Madame Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière et Madame Sylvie Champagne, greffière-trésorière et directrice adjointe sont présentes.

373-12.2023 5.0 RENONCIATION À LA SUBVENTION ANNONCÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET DE PLEIN AIR – MISE À NIVEAU DU TERRAIN DE SOCCER

CONSIDÉRANT la résolution 192-02.2021 qui autorisait le dépôt de mise à niveau du terrain de soccer situé près de l'école de l'Arc-en-Ciel pour un projet estimé à 28 762,12 \$;

CONSIDÉRANT que ce projet incluait les travaux de drainage du terrain, l'installation d'une clôture tout le tour du terrain, la fourniture et l'installation de deux buts incluant les ancrages ;

CONSIDÉRANT la réception de la lettre du 9 mars 2022 signée par la ministre déléguée à l'Éducation, responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest qui annonçait une aide financière de 19 622,33 \$ pour réaliser la mise à niveau du terrain de soccer ;

CONSIDÉRANT la réception de la lettre du 22 juin 2023 signée par la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest annonçant une aide financière supplémentaire de 4 905,58 \$;

CONSIDÉRANT que la dernière évaluation des coûts de réalisation de la mise à niveau du terrain de soccer s'élevait à 43 359,84 \$ en mai 2023 mais pour seulement un seul côté clôturé au lieu des quatre côtés ;

CONSIDÉRANT l'inflation qui fera encore hausser les coûts du projet lors de sa réalisation en 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller René Lapierre, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'informer la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renonce à l'aide financière totalisant 24 527,91 \$ puisqu'elle ne réalisera pas le projet de mise à niveau du terrain de soccer situé près de l'école de l'Arc-en-Ciel.

ADOPTION : 5 POUR

Vraie copie certifiée conforme

Jacynthe Bourget,
Directrice générale greffière-trésorière